

Inscription et accès

Inscription

Il est possible de s'inscrire jusqu'au 16 août 2024. Vous trouverez des informations actualisées ainsi que le formulaire d'inscription sur le site web :

www.staedteinitiative.ch → **Thèmes des assemblées** → **Droit des enfants (09/2024)**

Lieu

Palais Anna et Jean-Gabriel Eynard, Rue de la Croix-Rouge 4, Genève

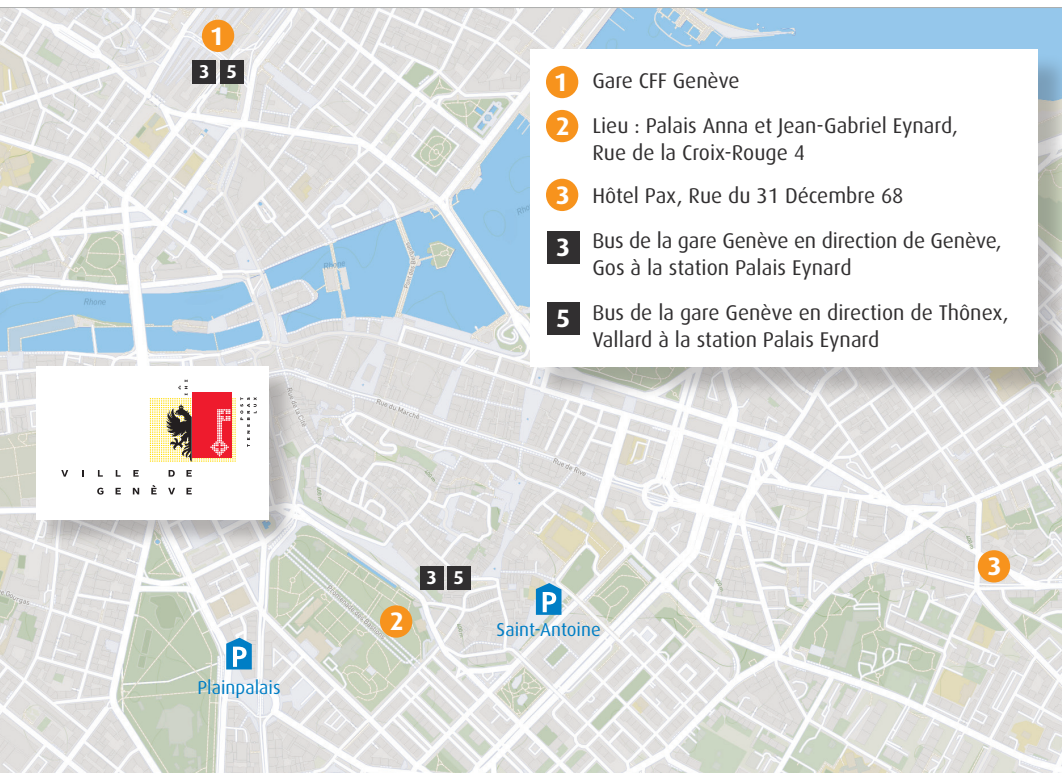
Nuitée

Un contingent de chambres d'hôtel est réservé pour la nuit du 12 au 13 septembre. Celles et ceux qui le souhaitent sont invité.es à contacter directement l'Hôtel Pax (direction@hotel-pax-geneva.ch, 022 787 50 70, mention: « initiative des villes »). Les frais d'hôtel (chambre simple CHF110 ou double CHF 150, petit-déjeuner CHF 13) sont à la charge des participants et participantes.

Compter 15 minutes à pied environ jusqu'au lieu de l'assemblée.

Accès

Pour le déplacement, il est recommandé d'utiliser les transports publics. Il est possible de stationner dans les parkings Saint-Antoine et Plainpalais.



Droits des enfants : Comment les villes peuvent prendre en compte les droits de tous les enfants

Vendredi 13 septembre 2024
Palais Eynard, Genève

Droits des enfants : Comment les villes peuvent prendre en compte les droits de tous les enfants

Il y a 100 ans, la première déclaration des droits de l'enfant était signée à Genève. Le thème n'a rien perdu de son actualité : aujourd'hui encore les villes tiennent compte des droits des enfants dans leur politique sociale, mais aussi dans leur politique de l'enfance et de la jeunesse. S'ils sont parfois les bénéficiaires directs des actions des villes, les enfants sont également impactés par d'autres mesures plus générales. Les statistiques montrent par exemple que près d'un tiers des bénéficiaires de l'aide sociale sont des enfants. Que peuvent faire les villes pour prendre en compte la question des droits des enfants ? Comment peut-on prendre en charge les enfants les plus défavorisés ?

Programme

Dès 08h50 **Accueil et café**, Remise des « tickets » pour les ateliers

09h30 Affaires statutaires (pour les membres)
Nicolas Galladé, président de l'Initiative des villes pour la politique sociale

10h00 Ouverture
Christina Kitsos, Maire de la Ville de Genève

10h15 Exposé (français)
Le devenir, qu'est-ce que ça change ? D'une nécessité renouvelée du droit des enfants à la protection
Prof. François Ansermet, psychanalyste, professeur honoraire à l'Université de Genève et à l'Université de Lausanne, ancien chef du Service de psychiatrie d'enfants et d'adolescents aux HUG. Porteur du projet de Maison de l'enfance et de l'adolescence à Genève.

10h45 Exposé (allemand)
Les droits des enfants en Suisse : responsabilité des villes pour une politique sociale équitable
Mona Meienberg, responsable initiative «Commune amie des enfants», UNICEF Suisse et Liechtenstein
Nicole Hinder, responsable Child Rights Advocacy, UNICEF Suisse et Liechtenstein

11h15 Pause-café

11h45 Ateliers
Les convives peuvent participer à l'un des cinq groupes de leur choix pour un échange. Ils changent de groupe dans la deuxième partie.

- 1 Consultation des enfants dans le cadre du projet d'aménagement du préau d'une grande école, dans le quartier des Pâquis** (français)
Isabelle Widmer, cheffe du Service des écoles et institutions pour l'enfance, Ville de Genève
 - 2 Garantir la participation citoyenne et droit d'exprimer de tous les jeunes : exemples et réalisations concrètes du Conseil des jeunes** (français)
Silvia Dos Santos, déléguée à la jeunesse, Ville de Neuchâtel
Emilie Markhoff, chargée de projet domaine de la jeunesse, Ville de Neuchâtel
 - 3 Loisirs sans obstacle à Berne – Information sur l'accessibilité aux offres de loisirs pour enfants et jeunes grâce à un procédé systématique et interdisciplinaire** (allemand/français)
Scarlett Niklaus, directrice du service Soziokultur, Famille & Quartier, Ville de Berne
 - 4 La situation matérielle des enfants dans l'aide sociale – Comment les villes peuvent prendre en compte les droits de tous les enfants** (allemand)
Dr. Dominic Höglinger, responsable du secteur garantie du minimum social, distribution des revenus et de la fortune, membre direction Büro Bass, Berne
 - 5 Faire participer les enfants en situation de précarité : pistes d'action – les expériences de l'accueil parascolaire et des conseils des enfants** (français)
Claudia Muhlebach, responsable du domaine parascolaire, Ville de Lausanne
Florence Godoy, déléguée à l'enfance, Ville de Lausanne
-

12h25 Ateliers – 2e partie (voir liste des groupes ci-dessus)

13h10 Perspectives politiques par le président

13h20 Repas commun au foyer du palais

Direction et organisation de l'assemblée: Karin Landolt et Christelle Joly (modération)
Langues de travail: allemand et français, avec traduction simultanée
Ateliers : avec interprétariat ou bilingue